

# Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

Réf:655f07

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Cérémonie de remise du Diplôme européen 2007 : 24 municipalités à l'honneur

Strasbourg, 04.10.2007 – Après un discours d'introduction du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), René van der Linden, le Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Walter Schmied, et la Vice-Présidente de la sous-commission du Prix de l'Europe, Danuta Jazłowiecka, ont remis aujourd'hui, lors d'une cérémonie qui a réuni une centaine de participants, le Diplôme européen 2007 aux maires des 24 communes lauréates.

M. van der Linden s'est félicité du grand intérêt manifesté par les communes européennes participant à la cérémonie : une vingtaine de maires de 10 pays européens ont fait le déplacement à Strasbourg.

« Ce Diplôme constitue une reconnaissance du travail accompli sur le plan européen par les communes lauréates et une incitation à le développer davantage à travers les contacts avec les villes jumelles et amies » a déclaré le Président de l'APCE. Le Diplôme européen a été attribué pour la première fois par l'Assemblée parlementaire en 1988 et récompense les mérites européens des communes d'Europe qui peuvent se voir attribuer ultérieurement le Drapeau d'honneur, la Plaquette d'honneur et le Prix de l'Europe (remis en 2007 à la ville de Nuremberg).

Les communes ou collectivités territoriales récompensées sont :

Bulgarie	Kavarna
France	Amilly (Loiret) Andrézy (Yvelines) Plaisir (Yvelines)
Allemagne	Aspach (Bade-Wurtemberg) Harpstedt (Basse-Saxe) Kamen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) Kerpen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) Puchheim (Bavière)
Italie	Follonica (Grosseto) Russi (Ravenna)
Lituanie	Birzai (Comté de Panevezys) Kedainiai (Comté de Kaunas) Šiauliai (Comté de Šiauliai)
Pologne	Gołuchów (woj. Wielkopolskie) Kędzierzyn-Koźle (woj. Opolskie) Łącko (woj. Małopolskie) Leśnica (woj. Opolskie) Lublin (woj. Lubelskie) Środa Śląska (woj. Dolnośląskie)
Russie	Vladimir
Suède	Borgholm (île d'Öland)
Suisse	Fribourg (Canton de Fribourg)
Royaume-Uni	Rushmoor B.C. (Hampshire)

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).